

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse  
**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein  
**Band:** 166 (2015)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Deux outils pour favoriser le bois suisse  
**Autor:** Mooser, Markus  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1097538>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Deux outils pour favoriser le bois suisse

Markus Mooser Lignum (CH)\*

Ces vingt dernières années, la construction en bois a passé de la villa individuelle aux bâtiments multi-étages qui comptent parfois plus de 200 appartements. Si, dans un premier temps, cette évolution a pleinement profité à l'ensemble de la filière bois en Suisse, elle tend depuis quelques années à servir principalement aux importateurs de produits semi-finis en bois. Cet article a pour ambition d'expliquer les raisons de cette évolution et de lancer quelques pistes pour redonner au bois indigène la place qu'il mérite dans nos constructions.

doi: 10.3188/szf.2015.0263

\* En Budron H6, CP 113, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne, courriel info@cedotec.ch

En 1993, l'introduction de nouvelles normes de protection incendie permettait au mieux de réaliser des constructions en bois de deux étages. Qui plus est, pour y parvenir, les démarches relevaient du parcours du combattant. Les normes incendie adoptées en 2003 et tout dernièrement adaptées en janvier 2015 ont permis des progrès marquants dans l'utilisation du bois, ouvrant la voie à la réalisation de constructions multi-étages jusqu'alors inimaginables. Les normes entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 permettent maintenant de construire des bâtiments en bois de plus de dix étages. De telles réalisations resteront toutefois exceptionnelles et seront soumises à des exigences qu'il ne sera pas aisé de remplir en restant compétitif. Cette évolution permet donc de réaliser sans entraves des lotissements résidentiels de plusieurs centaines d'appartements de trois à six étages, à l'image des nombreux projets qui fleurissent un peu partout en Suisse. L'assouplissement des normes de protection incendie, l'engouement pour les matériaux répondant au développement durable et les avancées techniques ont permis au bois d'avoir le vent en poupe.

## Offrir le choix

Cette situation favorable profite avant tout aux entreprises de seconde transformation actives dans les milieux de la construction (charpentiers et menuisiers), dont les carnets de commande sont à l'heure actuelle bien remplis. Les acteurs

de la forêt et de première transformation qui ont largement contribué aux avancées du bois voient en revanche leurs commandes baisser en raison des importations massives de produits semi-finis en bois collés.

Certaines entreprises de charpente ont remarqué que les consommateurs avertis sont sensibles à la traçabilité et aux avantages des filières courtes, garanties d'une dépense en énergie grise limitée. Ces entreprises offrent le choix à leurs clients de réaliser des constructions en bois suisse. Elles ont compris qu'une solidarité au sein de la filière bois est un juste retour des efforts consentis par les propriétaires forestiers et les scieurs. Il serait souhaitable que les entreprises de charpente s'inspirent de la démarche des acteurs de la grande distribution et offrent à leurs clients non seulement des produits à prix plancher, mais également des produits qui répondent aux enjeux du développement durable. Ces derniers étant bien sûr réalisés, dans notre cas, en bois suisse. Les collectivités publiques, qui souvent sont d'importants propriétaires forestiers, ont également compris leur intérêt à montrer l'exemple si elles veulent écouler les bois de leurs forêts.

## Le bois suisse guère plus cher

Dans le cadre d'une étude récente, Forêt Valais en collaboration avec le Cedotec a développé un tableur qui permet de calculer la plus-value pour du bois suisse

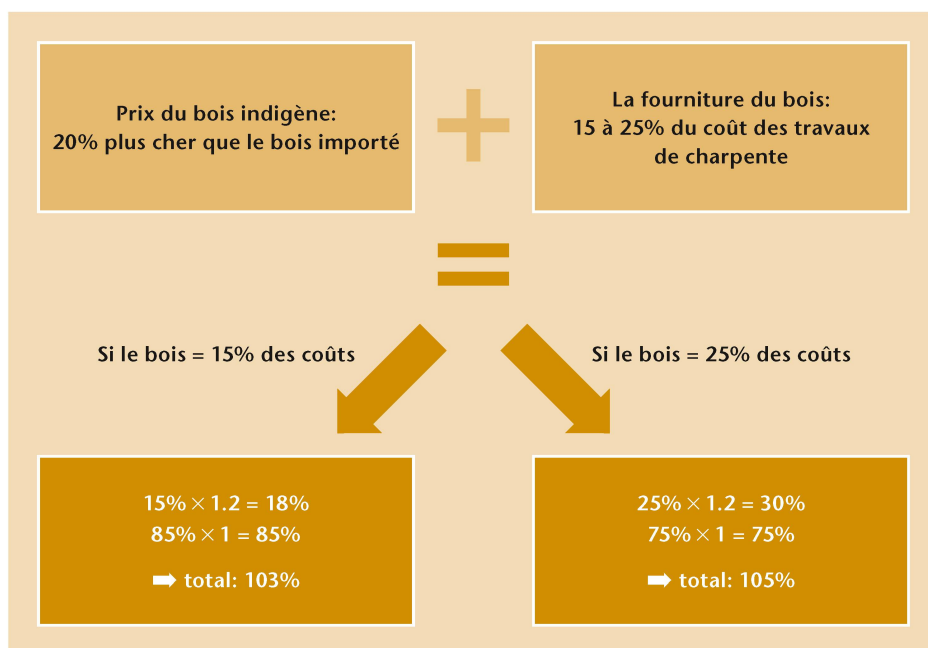


Fig. 1 Calcul des surcoûts pour l'utilisation du bois suisse par rapport aux travaux de charpente.



Fig. 2 Salle de sport à Attalens (FR) réalisée en bois suisse. Photo: Corinne Cuendet/Lignum

dans les cas de construction d'une villa individuelle, d'immeubles et de halles<sup>1</sup>. Celui-ci permet de démontrer que la plus-value des travaux de charpente d'une construction en bois suisse se situe entre 3 et 5% (ou entre 1 et 3% du prix du bâtiment). Ce constat a surpris les entreprises de charpente qui focalisaient leurs calculs sur la plus-value réalisée avec l'achat du bois, sans faire une analyse tenant compte du coût global de leurs prestations (figure 1). En effet, si la plus-value des poutres collées avant façonnage est de l'ordre de 20%, la fourniture du bois ne représente que 15 à 25% du coût total des travaux de charpente. Partant de là, il est aisé de chiffrer le surcoût à 3 à 5% maximum présenté plus haut.

Dans le contexte récent où la force du franc suisse devient une menace pour de nombreux emplois dans la filière bois, il est important que les collectivités publiques réalisent que les retombées économiques globales, liées au maintien des emplois en Suisse, dépassent largement un bénéfice à court terme réalisé grâce à du bois importé.

Pour encourager les entreprises offrant des produits en bois suisse, Lignum a créé le «Certificat d'origine bois Suisse» (COBS). Il peut être obtenu pour l'ensemble de la production d'une entreprise ou simplement pour quelques produits. Cela permet au consommateur de décider

pour quelle gamme de produits opter et aux entreprises de rester concurrentielles. Pour être certifié COBS, les produits doivent être réalisés avec au moins 80% de bois indigène et répondre aux exigences liées au «swissness», avec 60% de la valeur ajoutée réalisée en Suisse (figure 2).

#### Le bois suisse dans les appels d'offre

Avec la création de groupes parlementaires cantonaux militant en faveur du bois dans trois cantons romands (Fribourg, Neuchâtel et Vaud), les actions en faveur de constructions en bois suisse sont renforcées. Si le respect de la loi sur les marchés publics impose certaines limites, il est important de savoir qu'une commune peut imposer que ses constructions soient réalisées en bois (Lignum 2015). La législation en matière d'appels d'offre ne permet pas de favoriser un producteur ou une origine spécifique, mais le maître d'ouvrage peut, par exemple, spécifier qu'il attache une grande importance à l'utilisation de matériaux renouvelables et écologiques avec une faible part d'énergie grise; ce qui favorise implicitement le bois suisse. Elle peut également fournir son propre bois qui par définition est suisse. Cette contribution devient alors une prestation interne. Lorsqu'une commune décide de réaliser des aménagements extérieurs par ses employés communaux, elle fait la même demande. Les détails de ces démarches ainsi que les autres solutions proposées aux maîtres

d'ouvrage pour la mise en œuvre de leur propre bois sont détaillés dans un guide intitulé «Favoriser le bois suisse lors des appels d'offres» publié par Lignum, l'association faîtière de l'économie du bois en Suisse (Lignum 2015).

#### Conclusion

En conclusion, le bois suisse n'est pas excessivement plus cher que les produits d'importation et peut être favorisé même dans des appels d'offre. L'amplification de la demande en bois suisse est le meilleur moyen pour encourager les producteurs indigènes et ainsi rendre les produits en bois semi transformés locaux, en plus de leurs atouts écologiques, plus attractifs face à leurs concurrents étrangers. ■

#### Références

- LIGNUM, CEDOTEC, FORÊT VALAIS (2014) Etude «plus-value bois suisse». Rapport. Lignum: Mont-sur-Lausanne. 9 p.
- LIGNUM (2015) Favoriser le bois suisse lors des appels d'offres. Lignum: Mont-sur-Lausanne. 7 p.

#### Zwei Hilfsmittel, um Schweizer Holz zu begünstigen

Die positiven Entwicklungen bei den Brandschutzvorschriften in den Jahren 2003 und 2015 haben massgeblich zum Aufschwung der Holzverwendung im Schweizer Holzbau beigetragen. Jedoch scheinen im Bereich Materialbeschaffung vor allem die Importeure von ausländischen Halbfabrikaten zu profitieren. Dazu kommt, dass die wirtschaftliche Situation der vorgelagerten Verarbeitungsstufen seit der Frankenaufwertung vom vergangenen Februar schwierig ist. Schweizer Holz, ein nachhaltiger Rohstoff ersten Ranges und in unserem Land im Überfluss vorhanden, bedarf entsprechend umso stärkerer Unterstützung. Wie eine Studie zeigt, sind Zimmer- und Holzbauarbeiten aus Schweizer Holz nur 3 bis 5% teurer. Ermitteln lässt sich der Kostenunterschied seit Kurzem auch für individuelle Bauvorhaben mithilfe eines von Lignum und Walliser Wald entwickelten, öffentlich zugänglichen Differenzrechners. Weiter hat Lignum eine Wegleitung erarbeitet, die Hinweise gibt, wie Schweizer Holz auch in Submissionsverfahren der öffentlichen Hand begünstigt werden kann.

<sup>1</sup> [www.foretvalais.ch/fr/gestion-forestiere/publications](http://www.foretvalais.ch/fr/gestion-forestiere/publications) (5.6.2015)